



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'aménagement du territoire**

**Le mercredi 26 avril 2017 — Vol. 44 N° 124**

Étude des crédits du ministère de l'Éducation et de  
l'Enseignement supérieur (1) : volet Loisir et Sport

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

## Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le mercredi 26 avril 2017 — Vol. 44 N° 124

### Table des matières

Loisir et Sport	1
Discussion générale	1
Document déposé	5

### Intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. Sébastien Proulx

M. Sylvain Pagé

M. Marc Carrière

M. Sébastien Schneeberger

M. David Birnbaum

M. Stéphane Billette

M. Jean Rousselle

**Note de l'éditeur :** La commission a aussi siégé en soirée pour l'étude des crédits du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct..

Les crédits du volet Éducation primaire et secondaire et Persévérance scolaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la Commission de l'éducation les 27 et 28 avril 2017.

Les crédits du volet Formation professionnelle du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la Commission de l'éducation le 2 mai 2017.

Les crédits du volet Enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la la Commission de l'éducation le 4 mai 2017.



Le mercredi 26 avril 2017 — Vol. 44 N° 124

**Étude des crédits du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (1) : volet Loisir et Sport**

*(Onze heures quarante minutes)*

**Le Président (M. Auger) :** À l'ordre, chers collègues. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Loisir et Sport des crédits budgétaires du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur pour l'exercice financier 2017-2018.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**La Secrétaire :** Oui, M. le Président. M. Hardy (Saint-François) est remplacé par M. Billette (Huntingdon); M. Morin (Côte-du-Sud) est remplacé par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee); M. Gaudreault (Jonquière) est remplacé par M. Pagé (Labelle).

**Loisir et Sport**

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Étant donné qu'une période de deux heures est prévue pour ce volet, il n'y aura pas de remarques préliminaires.

Nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 15 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin de l'étude de ce volet. Comme nous avons débuté nos travaux à 11 h 40 et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ce volet, et je comprends qu'il n'y a pas de consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, nous devons convoquer à nouveau pour le temps restant.

**Discussion générale**

Donc, nous allons débiter les blocs d'échange avec M. le député de Labelle pour environ 15 minutes.

**M. Pagé :** Ce n'est pas 17?

**Le Président (M. Auger) :** Environ, puis on va répartir le temps en fonction de ce qu'on a...

**M. Pagé :** C'est parce que, normalement, les blocs sont déjà définis.

**Le Président (M. Auger) :** Oui, mais là, compte tenu qu'on l'a changé un petit peu, ce serait 17 minutes.

**M. Pagé :** Parfait. O.K. Bien, merci, M. le Président. Salutations à vous. Salutations aux collègues. Salutations à M. le ministre, avec qui j'entretiens de bonnes relations, je tiens à le dire publiquement, parce que j'apprécie toujours la relation que nous avons, les échanges que nous avons. Toujours très disponible. Alors, je le remercie. Mme la sous-ministre, M. le sous-ministre adjoint, les gens en arrière également qui vous accompagnent, bonjour à tous et à toutes, certains visages que l'on reconnaît. Lors de la tournée de 2013, lorsque nous avons préparé la politique qui a été déposée dernièrement, il y a des gens qui y étaient qui sont encore avec vous. Alors, on est très heureux de les revoir. Ça me permet de faire un clin d'oeil à Mme Michelle Gendron en arrière, qui va prendre sa retraite dans quelques jours et qui a passé quelques décennies, j'oserais quasiment dire, dans le milieu du sport et loisir, notamment chez Sports-Québec. Alors, salutations. Bonne retraite, madame.

Alors, je tiens, pour les gens qui nous écoutent, à dire qu'effectivement on voulait conserver l'entièreté de notre temps qui nous est alloué, même si on commence un peu plus tard, quitte à ce qu'on revienne. Pourquoi? Parce que, sur deux heures de débat, nous n'avons que deux périodes de 17 minutes. Alors, c'est bien peu de temps pour les très nombreuses questions pour lesquelles nous souhaitons avoir des réponses.

M. le ministre, vous avez déposé... Donc, je vais aller le plus rapidement possible, je vais aller assez rondement, en vous demandant... Vous avez déposé la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir, je pense, le 3 avril dernier, si ma mémoire est bonne, et, malgré qu'elle était attendue depuis fort longtemps, beaucoup de gens se posent encore des questions sur ce qui va arriver, à plusieurs égards, dans des budgets, notamment plateforme sport, bien-être, soutien à la vérification des antécédents judiciaires, bonification de placement en sport, Nager pour survivre, plusieurs programmes qui sont annoncés et pour lesquels il n'y a pas de réponse. Et, quand nous avons soumis les questions, évidemment, à peu près... je pense même, la même journée, les questions qui ont été soumises pour l'étude des crédits aujourd'hui, nous n'avons pas tous ces éléments. Alors, ce que je vais faire, parce que ça risque d'être un peu long, je vous soumettrais tout de suite, si vous me permettez, M. le Président, je vous soumettrais tout de suite... je lui enverrais par messenger, par page ces

quelques questions pour lesquelles on souhaiterait, plus tard dans nos échanges, avoir des réponses, parce que, si on commence à chercher dans chacun des cas, on va passer 17 minutes seulement sur cette page-ci. Et il y a beaucoup de gens qui souhaiteraient avoir des réponses, parce que, malheureusement, jusqu'à maintenant, il y a des montants d'annoncés, mais il y a peu de réponses.

Et je laisserais par contre la chance au ministre de m'expliquer deux choses. La première, on a annoncé, sur trois ans, 64 millions. On a annoncé, sur trois ans, 64 millions. Et, un peu plus loin dans la phrase, dans l'annonce, on annonce aussi 507 millions au niveau des infrastructures, mais le 507 millions, ce n'est pas clair si c'est aussi sur le même trois ans. Je veux en être certain, si c'est clair, si c'est le même trois ans. Alors, la ventilation du premier 64 millions et également la ventilation du 507 millions. Pourquoi? Parce que déjà on sait qu'avec le fédéral il y a une entente. Alors, on imagine que l'entente avec le fédéral, c'est inclus dans le 507 millions. Il y a 50 millions que vous avez annoncés l'année dernière, au budget 2016, pour les infrastructures sportives et récréatives. Il n'y a pas un sou de dépensé, donc j'imagine que ça s'additionne aux nouveaux 50 millions de cette année. Est-ce qu'il y en aura d'autres? Est-ce que le 110 millions des arénas est inclus là-dedans?

Donc, est-ce qu'on est capable, de façon succincte, de nous ramasser ça pour qu'on nous dise le premier 64 millions, en gros, il va servir à quoi. Et, le 507 millions, est-ce qu'il est sur trois ans? Et comment pouvons-nous le ventiler, s'il vous plaît, M. le ministre?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Proulx :** Merci beaucoup, M. le Président. D'abord, je veux également saluer l'ensemble des collègues députés et ceux qui vous accompagnent aujourd'hui, saluer également le collègue de Labelle, le collègue de Drummond. Je veux, moi aussi, saluer les gens qui m'accompagnent, très rapidement, et saluer les gens derrière moi. Vous aurez peut-être remarqué les représentants de Sports-Québec, du conseil québécois des loisirs, de l'Institut national du sport, de Sport'Aide. Alors, c'est des gens qui sont avec nous pour l'étude des crédits.

D'abord, oui, parler de la politique quelques instants. Et, bien entendu, je prends acte de la lettre ou du courriel... ou, en tout cas, de ce que j'ai reçu par messenger avec des questions plus précises. On pourra y répondre dans un deuxième temps. J'apprécie la façon de faire. Ça nous permettra de donner des réponses plus complètes. Sur la politique elle-même, d'abord souligner le travail qui avait été fait dans le passé, souligner le travail qui a été fait par le député de Labelle en 2013 notamment lorsqu'il a eu l'occasion de faire la tournée et la consultation... les consultations, dois-je dire, et qui ont mené au livre vert et qui aujourd'hui nous amènent à la politique.

**M. Pagé :** ...

**M. Proulx :** Pardon?

**M. Pagé :** 21 consultations.

**M. Proulx :** Quand même, quand même. 21 consultations, dit-il, et il a raison. Pour en avoir fait plusieurs, l'automne dernier, presque autant, c'est effectivement beaucoup de travail.

Le rassurer peut-être, en commençant, M. le Président, en disant qu'effectivement les sommes qui sont annoncées avec la politique notamment au niveau des infrastructures sont sur la même période. Bien sûr, ça inclut des sommes qui ont déjà été annoncées, parce que ça fait partie de notre politique, parce que ça fait partie de notre engagement à l'égard des infrastructures, mais l'ensemble des sommes qui touchent les infrastructures, pour 507 millions environ, sont sur une période de trois ans. Ça inclut, bien entendu, le PSISR phase III, qui était là l'an dernier, de 50 millions. Il y a, bien entendu, les sommes en lien avec le programme qui touchait le fréon, dont 57 millions ont été déjà attribués. Il en reste d'autres à attribuer dans cette somme-là. Il y a, bien sûr, ce qui vient de l'entente avec le gouvernement fédéral, ce qu'on a appelé le fonds FPC. Et il y a également deux autres rubriques, si je peux m'exprimer ainsi. Il y a d'abord le PSISR prochaine phase, phase IV, pour laquelle il y aura un appel de projets sous peu. Vous aurez compris que, dans le cadre du PSISR, le programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives, c'est bien d'avoir les millions dans le budget. Encore faut-il avoir une loi budgétaire adoptée pour être capables d'avoir les crédits au ministère de l'Éducation et être capables de faire des appels de projets. Alors, on a deux fois 50 millions dans les deux derniers budgets, ce qui va chercher 100 millions de dollars.

Et il y a un autre programme pour lequel il y aura bientôt des annonces, parce qu'on est à terminer les analyses — ou, si ce n'est pas fait, ce sera fait incessamment — qui vient du budget de 2016, qui était une école, un gymnase, pour doter, on le souhaite, l'ensemble des écoles du Québec d'un gymnase ou d'un équipement adéquat, c'est le cas de le dire, pour pouvoir pratiquer le sport et l'activité physique.

**M. Pagé :** O.K. Alors, je comprends que, dans le fond, le 507 millions, c'est, à toutes fins pratiques, ce qui était déjà dans les cartons, je n'entends pas d'argent neuf à venir, en tout cas, je n'entends pas cela. Mais, sur le 64 millions, est-ce qu'on est capable d'être un petit peu plus précis?

**M. Proulx :** Oui, mais peut-être, pour répondre à l'argument du collègue, vous dire que quand même les sommes du PSISR sont, effectivement, l'an dernier, 50 millions, mais il y avait 50 millions dans la mise à jour de l'automne dernier qui ont été confirmés dans le budget. Alors, il y a 50 millions de dollars nouveaux. On sera privilégiés, et c'est les

Québécois qui seront privilégiés, M. le Président, lorsqu'on sera en mesure d'ouvrir le programme et surtout de recevoir des projets, d'avoir la capacité d'investir encore 100 millions supplémentaires dans les infrastructures du Québec.

En ce qui a trait aux autres mesures, il y a, je dirais, trois rubriques, si je peux m'exprimer ainsi, et, puisque c'est sur trois ans, c'est la façon de les regrouper. D'abord, il y a la mesure, et ce qui touche, je dirais, le plan pour les jeunes, de faire bouger les jeunes 60 minutes par jour. Il y a, bien sûr, une mesure qui est également nouvelle qui touche les centres de la petite enfance, dont nos services éducatifs de garde, pour les faire bouger. Et il y a les autres mesures de la politique qui, en passant, seront détaillées et dévoilées très bientôt et ultérieurement. Dans la mesure où la politique a été annoncée au début avril dernier, elle a une portée sur plusieurs années, alors c'est normal qu'on se retrouve à finaliser, je dirais, les différentes annonces avec les différents partenaires. Mais, dans les faits, c'est comme ça que ça se divise : alors, faire bouger les jeunes; nos centres et services éducatifs; et l'ensemble des autres mesures de la politique.

• (11 h 50) •

**M. Pagé :** M. le Président, vous me voyez très déçu de la réponse, pour la bonne raison que la politique, là, elle est prête depuis trois ans. On vient de la déposer. J'avoue qu'en 2014 on aurait pu déposer la même politique, mais pourquoi on ne l'a pas déposée? Tout simplement parce qu'on a dit : On veut une politique transversale qui va interpeller tout le monde. On avait identifié 11 ministères. Et ce que vous déposez, finalement, c'est une politique qui est pas mal plus avec des intentions mais très MELS, ministère de l'Éducation, parce qu'on interpelle bien peu de ministères.

Et on se serait attendus que, dans la politique, il y ait le plan d'action justement pour le secondaire, une heure d'activité physique. Vous allez me dire : Ça va venir. Mais comment se fait-il que, trois ans plus tard, on n'ait pas déjà attaché tout ça au niveau du secondaire, l'heure d'activité physique? Comment se fait-il qu'on n'ait pas encore attaché tout ça? Et c'est tellement vrai que, par hasard, je me suis rendu compte que j'ai reçu deux versions de la politique. J'en ai une version que vous avez déposée, 2016, mais j'ai même la version 2016-2017, ce que, normalement, vous auriez dû déposer il y a un an, et où, dans cette version-là, en fait, si je feuillette les pages une après l'autre, là, à l'occasion j'ai un mot qui change, à l'occasion j'ai une phrase qui peut être modifiée, et, à la page 35, là, on fait juste ajuster les montants. Donc, la politique, c'est clair qu'elle est écrite depuis déjà très longtemps. Alors, moi, j'ai de la difficulté à m'expliquer qu'après avoir le fait le travail en 2013, d'avoir demandé à la toute fin, en 2014, de finaliser ce que l'on voulait, parce qu'on voulait quelque chose de beaucoup plus large... et les gens dans tous les milieux, là, qui nous parlent nous le disent, là : On aurait pu la déposer il y a deux ans, il y a trois ans. Et vous auriez pu la déposer l'année dernière, parce que j'ai même la version de l'année dernière, j'ai votre version de l'année dernière.

Alors, comment se fait-il qu'aujourd'hui on arrive avec une ventilation si peu détaillée? Parce que, là, j'entends toujours des intentions, mais c'est très peu détaillé. Comment se fait-il que j'arrive avec le secondaire, où on avait prévu sept heures d'activité physique, on me dit qu'on en discute, mais on n'est pas encore capable de l'attacher? J'ai l'impression que finalement on s'est dit : Bien, il va falloir la livrer, il va falloir s'en débarrasser avant la fin du mandat, on va la livrer. Mais, moi, ce que j'entends partout sur le terrain, c'est que... mais encore, où est le plan d'action? Parce qu'une politique sans plan d'action, là, je le dis, puis je ne veux pas manquer de respect, là, mais c'est bon pour les tablettes, c'est une vision. Mais ça s'articule, ça prend vie, une politique, par les actions, par un plan d'action. Ça, j'ai appris ça de mon collègue député d'Abitibi-Ouest, que je n'ai pas le droit de nommer mais qui est ici depuis plus de 40 ans, qui m'a dit : Sylvain, il ne faut jamais déposer une politique sans plan d'action, sinon c'est juste bon pour les tablettes. Quand il a déposé la Politique de la souveraineté alimentaire, c'est exactement comme ça qu'il l'a faite.

Alors là, aujourd'hui, des années plus tard, on dépose une politique, j'ai un très mince plan d'action, alors je suis obligé de vous faire part de ma déception, M. le ministre.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Proulx :** Merci, M. le Président. D'abord, deux, trois choses peut-être pour corriger le collègue mais peut-être aussi pour soulever une interrogation. Si le collègue dit avoir une version antérieure que moi, je n'ai pas vue, s'il peut la déposer, ça me fera plaisir de la lire, parce que je ne la connais pas. Ça, c'est la première chose, parce que, dans les faits, la rédaction que je connais aujourd'hui n'a pas été faite l'an dernier et a dormi pendant tous ces beaux mois d'hiver et d'été.

Deuxièmement, il faut se rappeler qu'au moment où, en tout cas, moi, je suis entré en poste la politique avait bien peu de choses à dire sur le secteur loisirs, et pour moi c'était extrêmement important de soutenir le secteur loisirs, de soutenir ceux qui sont dans les loisirs, de soutenir les centaines de milliers de personnes qui oeuvrent dans ce domaine-là, notamment des bénévoles, et, pour moi, c'était très important de le faire. Deuxièmement, la politique, au moment où je suis arrivé en poste, M. le Président, n'avait pas suffisamment de crédits pour pouvoir survivre. Et c'est bien d'avoir un plan d'action pour la faire bouger; encore faut-il avoir de l'argent pour être capable de mettre les actions en oeuvre. Et, dans le contexte actuel, il y a des sommes disponibles, il y a une prévision sur trois années, il y a des infrastructures de manière très importante, il y a des infrastructures en nombre important... et, en nombre, importantes, pardon, dans la politique. Alors, il y a là des éléments essentiels.

Troisièmement — je pense que je suis rendu à trois — on est aussi en lien avec la politique sur les saines habitudes de vie du gouvernement, qui, elle, est une politique gouvernementale qui est essentielle, nécessaire, et, dans les faits, M. le Président, on ne pouvait pas déposer une politique comme la nôtre sans s'arrimer, si vous me prêtez l'expression... et s'arrimer, ça ne veut pas dire être en dessous, ça veut dire être en lien, en cohérence avec la politique des saines habitudes de vie de ma collègue ministre de la Réadaptation. Alors, dans ce contexte-là, c'était extrêmement important de le faire. Et je vous rappelle que les projets, et textes, et réflexions qui avaient été faits n'allaient pas aussi loin que je le souhaite sur le changement des habitudes chez les petits. Et là, bien, vous me reconnaîtrez, je dirais, un biais favorable à la jeunesse, étant donné mes responsabilités, mais pour moi c'était extrêmement important de faire bouger les jeunes très tôt.

**Le Président (M. Auger) :** Je vais permettre une autre question, parce que je vais répartir le temps entre les questions-réponses. M. le député de Labelle.

**M. Pagé :** ...parce qu'effectivement il faut agir tôt, hein? C'est même pour ça qu'on a lancé, dans les années 90, les CPE. Agir tôt, c'est le secret. Et agir tôt, au primaire... bon, il y a évidemment un plan d'action, là, avec Pierre Lavoie et tous les autres, alors ça, c'est intéressant, mais on s'attendrait qu'avec la politique on annonce des sommes d'argent pour soutenir, un, les projets qui fonctionnent déjà et, deux, lancer de nouveaux projets.

Et, quand vous déposez la politique le 3 avril dernier et que je lis, le 19 avril, dans *La Presse : Éducation physique — Un programme novateur perd sa subvention*, la commission scolaire des Affluents, où il y avait 156 jeunes... Et je pourrai vous remettre l'information. Il y a plein de photos. On les voit bouger dans plein d'activités. Les profs d'éducation physique qui ont mis ça en place disent : Si nous, on faisait les tests de conditionnement physique chez les jeunes, ça ne correspond pas du tout à la moyenne de condition physique chez l'ensemble des Québécois, parce que ça fonctionne. Au même moment, la commission scolaire nous écrit pour dire : On n'a plus suffisamment d'argent, à cause des coupures, pour soutenir ce genre d'activité là. Je me serai attendu que, dans la politique, on soit capable de répondre rapidement pour dire : Eh! il y a de l'argent dans la politique.

Et, quand on dit qu'on veut une heure d'activité physique par jour à l'école, et c'est exactement ce qu'ils faisaient... en fait, c'était 4 h 30 min au lieu du 120 prescrit, mais, non, ils n'ont pas de réponse. Alors, qu'est-ce que vous répondez à ça?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Proulx :** Bien, deux choses, M. le Président. Il y a de l'argent disponible dans le réseau de l'éducation pour soutenir des activités comme celle-là dans les écoles. D'ailleurs, les règles budgétaires seront bientôt connues, vous aurez l'occasion d'en prendre connaissance. Et il n'est pas question de ne pas soutenir la vie à l'école, et surtout les activités à l'école, et l'activité physique à l'école. Ça, c'est certain.

Deuxièmement, il y aura des annonces, il y aura des secteurs qui doivent être consolidés qui le seront et encouragés davantage et il y a des nouvelles mesures et il y a des mesures intéressantes qui ont déjà été connues et qui sont mises de l'avant et il y en aura d'autres, M. le Président. Ce que je demande au collègue, c'est d'être un peu patient. Je comprends qu'il, bien entendu, attend depuis longtemps de voir la politique arriver, alors il peut avoir la mèche un peu plus courte que d'autres pour attendre. Je l'entends et je le comprends. Je le dis amicalement, je le sais impatient de voir nos jeunes bouger, et ça, je l'apprécie, et ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est qu'on a établi des objectifs : chez les adultes, 10 % devront bouger davantage — c'est ce qu'on souhaite — et, chez les jeunes, 20 %. Et il y a des mesures dans le cadre de la politique, il y a des axes, que ce soit en accessibilité, en qualité de l'expérience, en promotion et au leadership, la concertation des différents intervenants. Ils seront mis de l'avant et ils seront soutenus financièrement.

**Le Président (M. Auger) :** 10 secondes. Rapidement.

**M. Pagé :** 10 secondes? Bien, vous comprendrez que l'ambition n'y est plus. Nous, c'était : d'ici 10 ans, une des nations les plus en forme au monde, et c'est pour ça qu'on voulait un plan d'action du CPE jusqu'au CHSLD, et je comprends qu'on a abandonné l'ambition.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le député de Labelle. Nous allons poursuivre avec le premier bloc du gouvernement. M. le député de Chapleau, 15 minutes.

**M. Carrière :** 15 minutes? Merci beaucoup, M. le Président. Je ne prendrai pas tout le 15 minutes, je vais laisser la chance à mes collègues aussi d'intervenir avec le ministre.

Permettez-moi, à mon tour, de vous saluer, M. le Président, les collègues qui sont ici, le ministre avec son équipe, Mme la sous-ministre, M. le sous-ministre, également toutes les équipes qui sont avec. Permettez-moi également de saluer et de reconnaître tout l'apport de Mme Gendron à Sports-Québec, qu'on a eu le bonheur de saluer la semaine dernière lors du gala et pour ses 38 années, je crois. Donc, merci beaucoup pour tout ce que vous avez fait pour la jeunesse et le sport au Québec. Et vous avez pu sentir tout l'amour et toute la reconnaissance des gens qui étaient là la semaine dernière. Donc, merci beaucoup.

Je suis très heureux d'intervenir, à mon tour, pour l'étude des crédits du volet Loisir et Sport. Je vais continuer un peu, là, comme mon collègue de Labelle pour parler de la Politique sur l'activité physique, du sport et du loisir. Juste lui dire que le député d'Abitibi-Ouest aurait dû recommander ou conseiller à l'ancien ministre des Finances de déposer les crédits lorsqu'il a déposé son dernier budget, parce que ça faisait défaut à l'époque. Donc, juste un petit clin d'oeil. Mais, le 3 avril dernier, on a eu le plaisir de déposer cette politique-là au PEPS, ici, à l'Université Laval, à Québec. Il y avait plus de 200 personnes, des jeunes et moins jeunes. Il y avait des représentants d'organisme, il y avait des athlètes d'excellence. Il y avait Pierre Lavoie également qui était là pour promouvoir toute la question du Grand Défi et de tout ce qu'il fait pour notre jeunesse. Il y a même eu Mme Lavigneur qui nous a fait faire de la Zumba. Pour certains, ça a été plus laborieux que d'autres, et j'en suis, pas au niveau du cardio, au niveau de la coordination, je dirais, mais c'était bien, bien plaisant. Donc, ça a été un événement qui était attendu et qui a été souligné par tous les gens qui ont à coeur, là, de faire bouger nos jeunes.

• (12 heures) •



Donc, être plus actifs, faire du sport, faire de l'activité physique. Je pense que, comme société, on a tous intérêt à... et on a tous à y gagner. Un esprit sain dans un corps sain, je pense que c'est un vieil adage qui a toujours sa raison d'être, que ce soit à l'école, au travail, pour nos aînés, même dès la petite enfance, comme vous disiez tantôt, M. le ministre. Je pense que tout le monde aurait une meilleure qualité de vie en étant plus actif, en faisant plus d'activité physique, plus de sport. Il y a des statistiques qui sont un petit peu alarmantes, quand on dit qu'il y a 59 % des jeunes de six à 11 ans qui ne font pas les 60 minutes d'activité par jour. Les 12 à 17 ans, c'est 41 %, donc... non, six sur 10, pardon, qui ne font pas le minimum de 60 minutes d'activité physique par jour, donc c'est assez inquiétant. Donc, c'est important, cette politique-là, je pense, pour avoir une meilleure qualité de vie, avoir une société plus en forme, mais il y a tout plein d'études qui prouvent également que, chaque pourcentage d'argent qu'on peut mettre en prévention et en meilleure qualité de vie, en plus d'activité physique, on le sauve trois et quatre fois au niveau du curatif, que ce soit pour le diabète, les maladies cardiaques, etc. Je pense qu'on a tout à gagner, et, je pense, au niveau de la productivité aussi. Quand on est en meilleure forme, on peut être plus productif.

Donc, c'est une politique qui a été soulignée par tous. Moi, j'aimerais vous entendre, M. le ministre, sur un peu quelles sont les grandes orientations de cette politique-là. Quelles sont les grandes cibles qui se dégagent de cette politique-là et, vous l'avez dit tantôt, arrimée avec la Politique gouvernementale de prévention en santé? Je pense que c'était important de le faire aussi. Donc, j'aimerais vous entendre là-dessus, M. le ministre.

### Document déposé

**Le Président (M. Auger) :** Juste avant, M. le ministre, d'entendre votre réponse, je vais déposer la Politique sur l'activité physique, le sport et le loisir version 2016-2017. M. le ministre, pour votre réponse.

**M. Proulx :** Merci, M. le Président. D'abord, vous dire, peut-être, en réponse au collègue de Labelle qu'on a l'ambition de faire bouger l'ensemble de la population québécoise, et, bien entendu, il faut commencer quelque part. Et c'était intéressant, il disait : De la petite enfance jusqu'à... je dirais, jusqu'à la fin de la vie, là, pour m'assurer de ne pas déformer ses propos. Et j'avais des contacts encore, la semaine dernière, avec des gens qui oeuvrent dans le milieu de la gériatrie, notamment, et sur les choses extrêmement intéressantes qu'on va mettre en place, avec lesquels on va discuter pour aller plus loin déjà, pour s'assurer des transitions entre le milieu de vie à la maison et les établissements, éventuellement. Alors, ces réflexions-là, ces actions-là vont se déployer dans le temps, et notre intention, c'est celle-là, très, très, très honnêtement.

Avant peut-être de répondre à la question du collègue, je veux revenir un peu sur ce que je disais tout à l'heure également en disant que les loisirs sont aussi présents dans la politique, et pas seulement les loisirs actifs. Je le disais tout à l'heure, il faut quand même faire cheminer ces réflexions-là, M. le Président. Les orientations étaient peut-être différentes avant, j'en suis, mais, moi, les miennes, elles étaient d'inclure les loisirs, et pas seulement les loisirs actifs, dans le cadre de la politique, et je souhaitais que le premier plan d'action pour lequel il y aurait des vrais dollars se retrouve chez nos jeunes, chez nos enfants, parce que c'est par là que débutent, je pense, et c'est là que s'opèrent le plus rapidement possible les changements de comportement.

J'ai dit également, et effectivement ça nous a peut-être joué un tour dans le temps, qu'il fallait bien s'arrimer avec la politique de notre collègue ministre responsable de la Réadaptation sur les saines habitudes de vie, et vous savez comment fonctionnent les différents échanges ministériels dans de telles circonstances, et je pense que c'est correct, puis c'est à nous à s'assurer que les choses évoluent plus rapidement, mais on avait l'obligation d'être en lien avec les deux.

**Le Président (M. Auger) :** ...

**M. Proulx :** Pardon?

**Le Président (M. Auger) :** ...M. le ministre, j'ai une question de règlement.

**M. Pagé :** Juste une question de privilège, là, parce que vous laissez entendre que la politique qu'on voulait faire ne voulait pas inclure le loisir, ce qui est faux.

**M. Proulx :** Ce n'est pas ça que j'ai dit.

**M. Pagé :** O.K. Bien, alors, je vous demanderais...

**M. Proulx :** Je peux même préciser, M. le Président. J'ai dit que les orientations d'avant n'étaient peut-être pas les mêmes et je n'ai pas référé à vous spécifiquement. J'ai même pensé référer à l'ensemble des gens qui ont contribué, de vous à moi, dans une politique comme celle-là. Je ne suis pas mal à l'aise de dire les choses telles qu'elles sont, M. le Président. Très honnêtement, ce n'est pas dans mon habitude de ne pas dire les choses telles que je les pense.

Alors, vous avez parlé, collègue, des orientations. D'abord, la vision : faire bouger l'ensemble des gens au Québec, augmenter le niveau d'activité physique, par semaine, de l'ensemble des Québécois en prenant conscience et surtout acte de leurs conditions. Les gens ne sont pas tous occupés de la même façon, n'ont pas tous les mêmes capacités, n'ont pas tous la même condition, ne se retrouvent pas tous dans les mêmes milieux, alors il faut agir différemment. Dans certains cas, il faut les soutenir et plus que les encourager, il faut les aider à faire cette activité et, dans d'autres cas, il faut mettre en

place les conditions favorables pour qu'ils puissent bouger. Alors, 10 % d'augmentation, la proportion de la population qui fait au moins le volume recommandé d'activité physique par semaine, par exemple, ça peut paraître peu, mais 10 % de la population, M. le Président, c'est beaucoup de gens. Et c'est des gens qui actuellement ne sont pas actifs. Alors, ce n'est pas que de leur offrir un service, c'est de les motiver et surtout de faire en sorte qu'ils deviennent, hein, adeptes de l'activité et que cette activité-là revienne dans leur quotidien le plus souvent possible. Alors, pour les considérer actifs, il faut, d'abord et avant tout, voir où ils sont aujourd'hui. Alors, ce n'est pas que de leur offrir un service et de leur dire : Je vous appelle chaque semaine pour savoir comment vous allez. Il faut les faire bouger, mais c'est eux qui bougent, ce n'est pas nous qui bougeons pour eux.

Deuxièmement, il y a la vision aussi de faire bouger davantage de jeunes de six à 17 ans. Pour nous, c'était extrêmement important d'avoir une cible très précise à l'égard des jeunes. Pourquoi? Parce que d'abord c'est des comportements qu'ils vont conserver, pour plusieurs d'entre eux, tout au long de leur vie. Moi, je peux le voir avec nos propres enfants et ceux qui m'ont précédé avant, c'est-à-dire mes parents. Nos façons de faire aujourd'hui sont bien différentes. Je n'ai qu'à aller dans les activités de mes enfants pour constater le nombre de parents qui aujourd'hui sont présents par rapport, par exemple, aux miens, qui avaient des préoccupations bien différentes, un contexte bien différent, mais je le vois. On bouge différemment puis on bouge plus, pour certains d'entre nous, avec nos enfants, parce qu'on le sait, que c'est important, parce qu'on est conscientisés des questions de santé d'abord et d'hygiène de vie. Deuxièmement, on a des enjeux avec la pratique d'activités sportives notamment chez les jeunes au secondaire. Et on le voit souvent, on voit nos jeunes inscrits, impliqués dans différentes activités, je vais dire, sportives ou récréatives, notamment, civiles au primaire, mais il va arriver au secondaire le fait que, parce qu'on peut faire de l'activité scolaire ou pour toutes sortes de raisons, on va voir un certain décrochage de l'activité physique. On va le voir notamment chez les filles et au secondaire. Alors, dans ce contexte-là, il faut travailler différemment au secondaire qu'au primaire ou dans nos services de garde, où, par exemple, dans nos services éducatifs de garde, on fait plutôt de l'initiation puis c'est du jeu, on n'est pas dans l'esprit de compétition, on n'est pas dans l'activité physique proprement dite par soi-même, on est dans un milieu avec d'autres et on bouge beaucoup.

Il y avait quatre orientations prioritaires qu'il fallait mettre de l'avant, d'abord l'accessibilité, un accès de service à des installations de qualité bien entretenues, sécuritaires et répondant à des besoins pour tout le monde, M. le Président, également pour nos concitoyens et concitoyennes qui ont des difficultés et pour lesquels il faut adapter des plateaux. C'est extrêmement important. Et là il y a des sommes pour soutenir ce que je dis, là, 507 millions de dollars sur trois ans. Il n'y a jamais eu de montant aussi important en infrastructures de dépensé au Québec.

La qualité de l'expérience, sécurité, encadrement, personnel adéquatement formé. Il y aura des annonces intéressantes et importantes. On va poursuivre des programmes intéressants. Les fédérations sportives, notamment, M. le Président, sont bien au fait de ça et sont très heureuses de savoir qu'on va les soutenir.

La promotion. Il faut faire de la promotion. Je le disais tout à l'heure, c'est un changement de comportement qui doit s'opérer. Si on veut changer de comportement, il faut en être convaincu d'abord. Encore une fois, ce n'est pas un service qu'on leur offre, c'est une occasion pour eux de bouger davantage, mais en leur donnant des conditions pour pouvoir le faire, et il faut valoriser également nos athlètes, parce que ce sont des modèles. Il faut valoriser nos athlètes parce qu'ils sont dans une situation de persévérance, vous le savez. J'étais au gala de Sports-Québec la semaine dernière, et on en a vu et on en voit, des athlètes de haut niveau, mais des gens qui travaillent fort, des gens qui ont des échecs, des gens qui apprennent de leurs échecs et ensuite ont des succès. C'est extraordinaire de voir tout le parcours. Et moi, je n'en ai pas rencontré, M. le Président, un athlète où tout est facile, où tout se fait facilement, simplement, sans travail et sans, si vous me prêtez l'expression, avoir bûché préalablement et avoir été entouré, entouré par des parents qui le soutiennent, entouré par un encadrement et par des entraîneurs. Alors, ça prend une équipe pour soutenir ces gens-là. Or, il faut valoriser aussi le travail de ces gens-là, qui sont dans l'ombre, et surtout valoriser le bénévolat aussi.

Ce n'est pas juste dans nos écoles que ça prend un peu plus de travail bénévole, M. le Président, en passant, il faut également valoriser le bénévolat dans la pratique des différentes activités. J'étais au défi Altergo, cette semaine, à aller constater la joie et le bonheur d'enfants handicapés qui viennent de différentes écoles du Québec à participer à des activités, et, 1 300 personnes, là, qui les côtoient au quotidien dans ces activités-là, qui étaient là comme bénévoles, qui donnent de leur temps, je trouve que c'est assez extraordinaire.

Alors, il y a le leadership et la concertation aussi. C'est un monde qui est très important, le milieu du loisir et du sport, c'est un monde où on doit soutenir, encore une fois, les fédérations, les activités, les regroupements locaux. Il faut avoir une organisation qui est cohérente et qui fonctionne pour s'assurer qu'il n'y ait pas de problématique et il faut mettre ensemble les gens, les parents, les associations locales, le milieu éducatif, le municipal, le monde du travail, le domaine de la santé et le secteur privé. Alors, ça fait beaucoup de monde, M. le Président, qui doit travailler ensemble. La bonne nouvelle, c'est qu'on en fait de plus en plus et on est de plus en plus conscients de la réalité, et il y aura des mesures pour soutenir ça, parce qu'il y a beaucoup de mesures dans la politique, mais j'entends du collègue, notamment, de Labelle et d'autres, M. le Président, qu'on a hâte de voir ces différentes mesures là sur le terrain.

• (12 h 10) •

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Deux minutes, M. le député de Chapeau.

**M. Carrière :** Merci, M. le Président. Deux minutes, ça va être court. Mais effectivement vous avez parlé d'un des enjeux qui est l'accessibilité. Je rêve du jour où... c'est déjà beaucoup mieux, mais il y a des ententes entre les commissions scolaires, les municipalités. Il est complètement anormal que, quand l'école finit à 3 h 30, 4 heures, le gymnase, que les palestres, les piscines des écoles ne puissent servir à la population, et l'inverse est aussi vrai. Dans le jour, s'il y a des équipements sportifs municipaux, moi, je souhaite — et, comme je disais, c'est de mieux en mieux — mais qu'ils puissent

servir pour les écoles. Et on a toujours tendance à se tarifer l'un et l'autre. Je pense qu'il y a beaucoup de réflexion à faire là-dessus, mais je pense qu'on est dans la bonne direction à ce niveau-là.

Donc, vous avez parlé tantôt de faire bouger les jeunes et versus... J'essaie de faire le lien avec des athlètes de haut niveau. Est-ce que vous voyez un lien entre comment ils pourraient être des mentors ou être des modèles? Ils le sont déjà, mais comment on pourrait amplifier cette... La semaine passée, il y avait Marianne St-Gelais, il y avait Nicholas Hoag, qui vient de mon coin. Comment ces athlètes de haut niveau là peuvent devenir des modèles pour les jeunes?

**Le Président (M. Auger) :** 30 secondes, M. le ministre.

**M. Proulx :** Bien, en 30 secondes, vous dire que ce sont des modèles, et les jeunes qui sont notamment soutenus par le programme Équipe Québec, là, sont des modèles qui vont dans les écoles, et moi, je pense qu'on pourrait les utiliser encore davantage, et ils seraient extrêmement heureux d'être sollicités encore davantage.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. Nous allons maintenant poursuivre avec le groupe de deuxième opposition. M. le député de Drummond—Bois-Francs, pour 15 minutes.

**M. Schneeberger :** Oui. Merci, M. le Président. Alors, à mon tour de vous saluer, députés ministériels, l'opposition officielle, un collègue d'ailleurs que... on se connaît beaucoup. On a fait plusieurs défis Pierre-Lavoie ensemble, alors on a appris à se connaître, et puis on partage pas mal de liens dans les sports, notamment. M. le ministre et ses collègues, bonjour à vous. Alors, M. le ministre est aussi un collègue que je connais de longue date, on a déjà partagé d'autres... en tout cas, une belle histoire déjà anciennement.

M. le ministre, vous savez, en 2014... On a parlé, ces dernières années, beaucoup de commotion cérébrale au niveau des sports, et puis, bon, il y a un groupe de travail indépendant qui avait été mis sur pied en 2014 par le Dr Dave Ellemberg. Son rapport a été remis en mars 2015, et puis, suite à ça, le ministre, en décembre 2015, a rendu public ce même rapport, plusieurs mois plus tard, avec un plan d'action. Initialement, il y avait une quarantaine de recommandations du groupe d'experts indépendant, et vous, dans le rapport, vous en avez environ retenu une vingtaine. Même cet hiver, lors du Parlement des jeunes, ici, cette question a été soulevée, a été discutée, et je peux vous dire que les jeunes qui ont fait le travail ont fait un travail honorable. D'ailleurs, je les félicite publiquement. Et un peu les grandes lignes, c'est que ce qu'on retient, c'est qu'ils déplorent le fait que la déclaration des commotions ne soit pas systématiquement faite et cela empêche un suivi adéquat au niveau des compilations et surtout au niveau des personnes qui ont subi de tels traumatismes.

Alors, suite au rapport déposé par le gouvernement, il y avait une table de travail qui avait été mise sur pied. Alors, ma question aujourd'hui, c'est : Où en est rendue cette table et qu'a-t-elle fait jusqu'à date, et quels objectifs la table a-t-elle atteints?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Proulx :** Oui. Merci, M. le Président. D'abord, à mon tour de saluer le collègue de Drummond, qu'effectivement je connais depuis un certain temps et que j'apprécie également. On a fait quelques belles affaires ensemble ici, à l'Assemblée nationale, dans le passé.

D'abord, parler de commotion cérébrale, c'était extrêmement important. Et moi, ça me préoccupe beaucoup. Ce n'est pas juste le fait d'avoir des enfants que ça me préoccupe. J'ai moi-même une conjointe qui oeuvre dans le milieu médical et, aujourd'hui, dans la recherche et qui a travaillé et qui travaille encore en neurologie avec des jeunes et en réadaptation, et notamment en lien avec le sport, parce qu'elle est physiothérapeute — je l'aurai dit. Alors, c'est un sujet qui est d'actualité même chez moi et qui est fascinant dans la mesure où il y a beaucoup de choses encore à faire. Et la médecine est une science exacte dans la mesure où on connaît... et, en matière de commotion cérébrale, ce n'est pas vrai qu'aujourd'hui on a tout. Par contre, on a fait des avancées extraordinaires, et ça va me permettre, dans quelques instants, peut-être de raconter l'histoire de ce que nous faisons, au Québec.

Le député de Drummond a fait référence au plan d'action déposé en 2015. C'est le choix que nous avons fait, d'agir directement avec les gens. D'autres législations ont choisi de fonctionner différemment. Certains ont déposé une loi pour ensuite faire un plan. Nous, on préférerait aller directement dans l'action et travailler avec les différents groupes. Et ce plan-là a amené effectivement un groupe de travail à une table de travail. Pourquoi? Parce que c'est bien que, du niveau du loisir et des sports notamment, on ait une préoccupation à l'égard des commotions, mais, un jour ou l'autre, ça va nous prendre un protocole et notamment un protocole médical pour savoir comment agir pour prévenir mais surtout comment agir lorsqu'il surviendra des commotions cérébrales.

Alors, il s'en est suivi des discussions, bien entendu, avec la communauté médicale, et là j'ai en tête tous les différents médecins, physiothérapeutes, et autres, qui ont travaillé là-dessus, et tout le milieu, et les gens également des loisirs et des sports et au ministère et dans les différentes fédérations qui y ont contribué et notamment avec l'INESSS, que vous connaissez. Et on a fait deux choses dans ces différents groupes là : d'abord, travailler un protocole, puis ensuite développer des outils de gestion pour s'assurer que, dans les différents milieux, on puisse intervenir dès maintenant, quitte à éventuellement les faire évoluer lorsque le protocole sera en place. Alors, tout le travail qui a été fait par ces gens-là — pour le bénéfice du député de Drummond, M. le Président — ça a été de nous amener à un protocole qu'on sera en mesure de mettre en place sous peu. Vous me demanderez peut-être pourquoi il n'est pas prêt, le protocole. Alors, tout simplement, il est prêt chez nous, le protocole, mais il reste de la validation à faire. Pourquoi? Parce qu'actuellement il y a de grandes rencontres internationales qui ont lieu sur la question et il semble qu'il sortira — et on me dit «très

bientôt» — un consensus à cet égard-là qui nous permettra de compléter notre travail, c'est-à-dire de s'assurer qu'on est dans la bonne direction et que nos affaires sont arrimées avec ce qui se fait ailleurs, parce que vous conviendrez qu'il y a des sports qu'on pratique ici qu'on pratique ailleurs et il y a des activités qu'on fait ici qu'on fait ailleurs. Et on n'a pas le monopole de la vérité. Il arrive de temps en temps que d'autres soient plus avancés que nous, que, dans certains domaines, c'est nous.

Alors, dans ce contexte-là, nous sommes extrêmement près de mettre en place le protocole, et du protocole vont pouvoir découler les suivis ou différentes mesures que nous avons retenus dans le plan d'action.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Drummond—Bois-Francs.

• (12 h 20) •

**M. Schneeberger :** Oui. Bien, M. le Président, j'écoute le ministre... Bon, suite à ma question : Les objectifs atteints?, je vois que finalement les objectifs, c'est large, là. Je n'ai pas vu grand-chose de concret qui me dit qu'il y a des objectifs.

J'ai une étude ici qui dit qu'en 2009... C'est un rapport qui avait été soumis. C'est sûr que ce n'est pas juste une année, souhaitons-le. C'est quand même 671 000 personnes qui ont dû consulter en raison d'un traumatisme. Là-dessus, 7 700 personnes ont dû être hospitalisées, et, malheureusement, il y en a 120 qui sont décédées par la suite. Alors, je regarde, au niveau des transports, on met beaucoup d'argent pour contrer la mortalité sur les routes, puis je pense que tout le monde est d'accord là-dessus, là, hein, un mort, c'est déjà un de trop. Là, ici, on parle souvent des jeunes, et je trouve que ce plan d'action là est quand même pris à la légère, parce que, si je regarde...

Nous, on a posé une question, une question particulière, je vais la lire : «Ventilation des fonds prévus afin de lutter et prévenir les commotions cérébrales dans le cadre du plan d'action sur le sujet présenté le 14 décembre 2015.» Le gouvernement nous fournit ce tableau suivant — j'ai deux sommes d'argent : rencontre avec les fédérations sportives, une grosse somme de 470 \$ — je vais te dire qu'il y a eu de l'eau servie là pas à peu près — et puis honoraires, des frais de déplacement pour les experts, 6 126 \$. Moi, ce que je peux constater, c'est qu'il n'y a pas eu d'argent qui a été mis là-dedans. Est-ce que c'est un chèque personnel du ministre, ce 6 000 \$ là? Parce que moi, M. le Président, je serais prêt à doubler la mise. J'ai sorti ma carte de crédit. Puis on va doubler la mise. Comme ça, il ne pourra pas dire que l'opposition ne fait rien. C'est pathétique un peu, là, tu sais, au total, là, ça fait 6 596 \$. On n'a pas d'autre chiffre. Alors, si le ministre a d'autres chiffres, qu'il nous les dise, mais je ne peux pas dire que le plan d'action actuellement a été... et, tu sais, on veut tous une saine gestion, là, mais on comprend que, là, il n'y a pas eu grand-chose de fait.

Et puis, si on parle de 64 millions pour faire bouger nos jeunes, j'aimerais ça qu'on les fasse aussi bouger en sécurité. Alors, j'aimerais ça que le ministre précise, actuellement, un peu plus détaillé, c'est quoi, son plan d'action, parce qu'on ne parle pas d'hier, le plan d'action, là, ça fait un an passé, M. le Président.

**Le Président (M. Auger) :** Oui, M. le ministre.

**M. Proulx :** M. le Président, d'abord, le collègue député de Drummond peut conserver ses deniers, là, ce n'est pas nécessaire de nous payer le café. Je l'apprécie, là. Mais je comprends très bien ce qu'il veut dire puis je vous l'explique très simplement. Je reviens à ce que j'ai dit d'abord, d'entrée de jeu... pas d'entrée de jeu, mais à la fin de mon commentaire précédent.

C'est la nécessité de mettre en place le protocole qui nous amène à devoir mettre en réalisation certaines des mesures plus tard. La phrase est mal formulée, pour dire que certaines mesures ne peuvent pas être réalisées maintenant, parce que le protocole n'est pas adopté et déposé. Et la raison pour laquelle le protocole, il n'est pas déposé, ce n'est pas parce que le Québec se traîne les pieds, c'est parce que la communauté internationale est en train de terminer son travail. Et là-dessus on ne va pas faire les choses différemment, dans la mesure où on a tout à gagner... travailler avec la communauté médicale internationale en cette matière. Et, dès que la conférence de Berlin... ou le groupe de travail qui se retrouve autour de Berlin actuellement termine son travail — on me dit que c'est incessant, dans la mesure où ils sont en révision des textes, donc tout pourrait survenir très bientôt — le protocole sera mis en place au Québec, et l'ensemble des mesures seront, bien entendu, dévoilées et surtout dotées, dotées de sommes pour être capables de les réaliser pour assurer une pratique de l'activité physique et sportive en sécurité. Peut-être rappeler également au collègue que l'ensemble des commissions... des commotions, pardon, cérébrales au Québec ne dépendent pas que du sport. Il y a énormément de commotions qui interviennent dans d'autres domaines, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas y travailler, mais ce n'est pas tous des jeunes et ce ne sont pas toutes des activités sportives.

Dans les mesures qui sont réalisées, peut-être pour répondre à sa question — et, dans les faits, ça ne coûte pas toujours des sommes astronomiques — il y avait les outils de sensibilisation qui avaient été retenus pour les retours progressifs, c'est fait; les symptômes d'une commotion dans les différentes fédérations. Plusieurs fédérations ont adopté des plans d'action. Moi, j'ai un fils qui joue dans le hockey mineur ici, dans la région de Québec, et l'association, après que Hockey Québec ait fait son travail, s'est dotée d'un plan, fait affaire avec des professionnels de la santé. Et, à chaque fois qu'un jeune se retrouve en situation d'une possibilité de commotion cérébrale, il est automatiquement dirigé, c'est noté. Alors, il y a plusieurs initiatives locales qui sont mises de l'avant.

Il y a toute la documentation de la prévalence des commotions cérébrales. Le collègue le disait il y a quelques instants, c'est en nombre croissant et, encore une fois, ce n'est pas toujours, toujours en lien avec l'activité sportive. Et il y a deux raisons qui vont amener une prévalence plus grande et une augmentation du nombre, c'est, bien sûr, des activités récréatives, sportives ou de la vie peut-être à risque plus fréquentes, mais il y a aussi le fait qu'avant on se cognait tous la tête sur le poteau, quand on jouait au soccer, puis on retournait tous sur le terrain trois minutes après. Et aujourd'hui on fait les choses différemment, et c'est tant mieux.

Alors, dans ce contexte-là, il y a plusieurs mesures qui sont mises de l'avant mais les fédérations sportives, les règlements de sécurité, les cadres de récupération, tout le travail qui devrait être fait pour imposer, éventuellement, plutôt que de suggérer, des actions concrètes lorsqu'il y a présence d'une commotion cérébrale chez un jeune, chez un adulte. Par exemple, à l'école, dans le cadre où il y a eu une activité le samedi qui nous a amené une commotion, on peut-u se retrouver à l'école? Est-ce qu'on peut être devant des écrans? Est-ce qu'on peut jouer? Est-ce qu'on doit faire son cours d'éducation physique? Est-ce qu'on doit aller à l'hôpital? Est-ce qu'on pourrait identifier nos symptômes différemment? Ça viendra après le protocole, parce que c'est le protocole qui sera à la base de tout.

**Le Président (M. Auger) :** Trois minutes, M. le député.

**M. Schneeberger :** Oui. Regardez, M. le ministre a fait une belle grande énumération, là, de ce qu'il veut faire, je veux lui poser une question précise : Est-ce que, parmi toutes ces interventions ou ces avancements qu'il veut faire, la formation au niveau du personnel, au niveau des éducateurs physiques, éducatrices physiques, au niveau des entraîneurs sportifs dans, peu importent les fédérations... est-ce qu'il prévoit une formation pour détecter, justement, les possibilités de commotion cérébrale auprès des jeunes? Parce que ça, c'est important, là. Puis, je veux dire, est-ce qu'il y a une évaluation du coût des formations, et autres, là?

**M. Proulx :** Bien, deux choses, M. le Président. Oui, soutenir les différents milieux, et ça va aller jusqu'à donner des outils autres et à des gens autres que, par exemple, nos entraîneurs dans les différentes fédérations, ça va être également dans le cadre scolaire, et, éventuellement, on aura ces réflexions-là dans le cadre du travail.

Je ne peux pas aujourd'hui lui dire combien coûteront les formations, parce que je n'ai pas établi... et les gens avec qui je travaille n'ont pas établi le plan de formation, dans la mesure où, une fois que nous aurons le protocole, une fois que nous aurons non pas les orientations, mais les actions à poser dans le cadre du protocole et qu'on aura terminé la prise d'information en lien avec le protocole — où sont nos situations problématiques en lien avec ce qu'on doit faire, qui le fait déjà en lien avec le protocole, qui ne le fait pas? — on sera en mesure de faire ça. Mais c'est dans les intentions fermes du gouvernement de doter de ressources financières ces différentes mesures et d'aller là tout de suite où on peut agir, c'est-à-dire en formation.

Et je vous dirais que, si je reviens à la politique du sport et du loisir, qui a été lancée en avril dernier, une des mesures qui y est inscrite, c'est d'adopter le plus rapidement possible le protocole. Et, je réitère, M. le Président, et ça, c'est en toute transparence, et moi, j'aime ça travailler comme ça, on pourrait, là, vouloir déposer un protocole à tout prix pour bien paraître, moi, je préfère qu'on travaille avec la communauté internationale, avec qui nous sommes en lien. Et d'ailleurs nous sommes les initiateurs de ce qui s'est fait au Canada en matière de réflexion. C'est nous qui avons porté ces questions-là au Canada, et, si vous allez dans une rencontre des ministres du Sport au Canada, vous verrez que c'est le Québec qui porte ces dossiers-là notamment sur la place publique.

Alors, nous sommes en lien avec les meilleurs, et, une fois qu'eux et nous aurons convenu de ce qu'il faut faire, soyez assurés, puisqu'aujourd'hui on a une collaboration avec la Santé, le milieu du sport, le milieu scolaire pour établir quel est le vrai protocole, tout va découler de soi extrêmement rapidement. Mais je ne pouvais pas répondre, aujourd'hui, oui, dans la mesure où on me dit qu'incessamment à Berlin les choses seront confirmées.

**Le Président (M. Auger) :** Merci. 15 secondes, M. le député. Ça va? Donc, nous allons maintenant poursuivre avec le deuxième bloc du gouvernement pour 15 minutes. M. le député de D'Arcy-McGee.

**M. Birnbaum :** Merci, M. le Président, M. le ministre, chers collègues, l'équipe du ministère. J'aimerais voir si on peut avoir le temps pour parler de trois volets spécifiques. Vous y avez fait des petites références, mais peut-être on peut creuser un petit peu. Avant de le faire, j'aimerais saluer le travail de M. le député de Labelle. Dans une autre vie, ayant été le directeur général de l'association des commissions scolaires anglophones du Québec, j'ai eu à préparer un mémoire aux consultations. Et je sais qu'il y avait beaucoup, beaucoup de travail de fait qu'on poursuit de façon bien constructive, comme gouvernement, j'en suis convaincu.

Alors, j'aimerais parler de trois cibles, et on va voir si on a le temps d'en parler : le cas des jeunes filles en ce qui a trait à cette politique-là, les athlètes de haut niveau et les gens avec des handicaps soit physiques ou intellectuels. M. le ministre y a fait une petite allusion, mais je crois qu'on parle de trois cibles qui méritent une attention particulière. Quand on parle de l'implication des filles, si on regarde presque n'importe quels normes, standards pour l'activité physique nécessaire et intéressante, les filles tirent en arrière. Il y a toutes sortes de raisons qu'on peut citer. Là, je me sens épargné parce que ma fille pratique des sports toujours à l'âge de 24 et n'a pas abandonné, mais ce n'est pas la chose typique. Il y a plein de filles même qui s'intéressent au sport à un âge plus jeune qu'en grand nombre... qui débarquent dès la sixième année, et davantage au secondaire IV.

• (12 h 30) •

Il y avait une étude canadienne qui notait que seulement 22 % des filles à la sixième année font quelque 60 minutes par jour. Au secondaire IV, ce chiffre devenait 10 %. Et il y a plein de raisons. À titre d'exemple, le professeur du Département d'éducation physique à l'Université Laval Guylaine Demers en énumère plusieurs. Comme elle dit, c'est un phénomène à contourner, peut-être, sur le terrain de jeu, et je la cite : «On va encourager un petit garçon à grimper encore plus haut sur le modèle de jeu, alors qu'on s'inquiétera pour la petite fille qui s'aventure un peu trop loin — phénomène qui a ses impacts dans la vie des filles.» Il ne faut pas oublier que la plupart des entraîneurs, des gens impliqués dans le sport amateur, dans toutes les activités communautaires sont des hommes. Sont-ils très conscientisés aux réalités, aux

pressions sur les jeunes filles qui risquent de les empêcher de s'impliquer dans les sports et de poursuivre ça? Est-ce que la socialisation des filles joue contre leur implication? Est-ce que, quand elles s'impliquent davantage dans les sports, leurs amies filles les accompagnent? Est-ce que... et là c'est un phénomène qui devrait nous préoccuper, est-ce que l'image propagée par les filles, d'être belles, d'être maquillées, risque d'être en contradiction avec la bonne vie qu'elles peuvent poursuivre dans l'athlétisme, et tout ça?

Alors, y a-t-il des empêchements dont on doit prendre connaissance dans nos politiques? Alors, voilà un volet, et j'aimerais peut-être qu'on se concentre là-dessus, mais pour toucher bien vite... on n'a pas trop de temps, mais sur deux autres volets aussi.

Le volet des athlètes de haut niveau. Il me semble qu'il y a deux phénomènes à citer quand on parle des Sylvie Bernier et Alex Harvey, son père, Pierre, Éric Gagné, les athlètes qui ont réussi, malgré les difficultés, à se faire des vies illustres dans le sport-élite. Ces exemples sont les gens qui se sont préparés pour la vie après. Mais, pour chacun de ces individus, il y en a plein, M. le Président, que, de toute légitimité... voient la fin de leurs carrières-élites, comme athlètes, à l'âge de 22, 23, 17... des fois. Ces athlètes de haut calibre ont à être prêts pour toute une vie qui les attend, et il me semble que c'est une préoccupation qui a sa place dans les mesures récupératives, donc, dans notre politique. L'autre aspect, c'est que, quand on parle de ces athlètes-là, on constate souvent que c'est sur la... pas sur la dernière page du *Journal de Montréal*, parce que ça, c'est la bonne page en ce qui a trait au sport, mais souvent, une autre fois, les Alex Harvey, et tout ça, ça ne résonne pas dans les médias, ce qui fait en sorte que l'exemple qu'ils nous donnent n'est pas en si grande évidence. Alors, il me semble que voilà un autre volet où notre politique a à avoir son mot à dire, je crois que c'est bien le cas.

Et je crois qu'on va s'entendre sur l'importance d'un champ égal pour les Québécois et Québécoises de toutes origines, de toutes orientations, de toutes difficultés possibles d'être accompagnés à chercher leurs pleins potentiels dans les activités de loisirs et de sport et je parle d'une cible particulière, c'est-à-dire des gens avec des handicaps physiques et intellectuels. On a des exemples, au Québec, de deux choses : des individus qui se sont illustrés de façon remarquable ainsi que des instances qui ont fait tout un travail pour donner une chance égale à ces gens-là. Et j'aimerais juste citer un bel exemple, en Chaudière-Ouest, un reportage sur un nouveau programme, et je cite quelques paragraphes de cet article-là : «Déjà un leader dans ce domaine d'adaptation grâce à son programme de soccer adapté pour les jeunes de sept à 12 ans vivant avec une déficience légère, l'Association de soccer Chaudière-Ouest proposera bientôt une nouvelle activité pour les personnes handicapées : le powerchair soccer. Pour faire découvrir cette version de soccer, une journée d'essai est organisée par l'ASCO et ses partenaires le 22 avril prochain — tout à fait récemment.»

Et là je cite quelqu'un de l'association : «Pour nous, elles — c'est-à-dire les personnes handicapées — ont le droit comme n'importe qui de faire du sport. Ça correspond entièrement à la mission qui a été fixée par notre association — et, je le sais, par notre gouvernement, là, j'ajoute.» Et il continue : «En plus, cette année, la Fédération de soccer du Québec a choisi comme thème *L'année du soccer pour tous*. On est en plein dans ce que la fédération souhaite.» Et c'est une citation de Pierre Vereecke, directeur général de cette association.

Donc, dans ces trois paliers-là, on parle, comme je dis, d'assurer que notre politique du loisir et du sport et d'accentuer ces activités-là s'adresse à toute la population, et là j'ai identifié trois cibles très différentes, mais j'aimerais, M. le Président, inviter le ministre de s'adresser à ces trois cibles-là en parlant des mesures spécifiques dans notre politique.

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Proulx :** Oui. Merci, M. le Président. D'abord, c'est extrêmement important d'être capable de rendre concrets la politique et les besoins par des mesures, ça, je l'entends, puis peut-être que ça pourrait répondre à certaines des questions du collègue de Labelle, notamment.

C'est clair qu'il faut faire bouger les filles davantage, et, au secondaire, je le disais tout à l'heure, on le voit, il y a une courbe descendante, il y a un certain décrochage et il y a un décrochage notamment dans le sport civil, dans certaines activités et aussi dans les activités scolaires. Bon, j'ai vu toutes sortes de choses, là. On regarde les données, puis il y a des milieux dans lesquels on réussit extrêmement bien à faire bouger les filles, et c'est tant mieux, mais il semble y avoir deux courbes qui se croisent : en persévérance scolaire, chez les garçons; et les filles, en activité physique. Et je ne pense pas qu'il faut faire le lien. Il faut juste faire le constat de dire que, si on est bien épanoui, si on est bien outillé, si on a les préoccupations sur l'école au lieu de les avoir ailleurs dans la vie, si on a une bonne hygiène de vie, si on participe à des activités, si l'école, c'est le milieu de vie stimulant que ce doit être, la participation à des activités de loisirs et de sport et la réussite scolaire vont de pair. Ça, je pense qu'il faut le dire ainsi.

Au niveau des filles, il y a différentes mesures qu'on pourrait mettre en place. Il y a des choses qui vont se faire dans les écoles qui seront bien sûr soutenues par les différents milieux. Et, je le disais tout à l'heure, le milieu de l'éducation est bien soutenu par le ministère et par les règles budgétaires. On va soutenir une organisation, et un organisme, qui s'appelle Fillactive, qui a une proposition à faire aux différentes jeunes filles du Québec notamment avant l'âge de 18 ans. Si vous avez eu l'occasion de voir les différentes annonces ou messages publicitaires, je le dirais ainsi, ou de sensibilisation qui sont sur les médias sociaux sur le décrochage du sport chez les filles, c'est très touchant, c'est très concret. Ça permet aux gens de bien comprendre la réalité et pourquoi il y a un drame de voir les jeunes filles décrocher. Alors, au niveau du secondaire, notamment, on va soutenir Fillactive, qui va mettre en place un programme qui s'appelle FitClub au sein de différents établissements pour soutenir l'activité physique des filles. Alors, pour moi, là, il y a là des mesures concrètes, mais c'est en lien avec tout ce qu'on fait, tout ce qu'on dit, c'est une préoccupation, et je peux vous dire que, dans les discussions que nous avons notamment avec les enseignants d'éducation physique, qui sont un groupe extrêmement important dans notre milieu scolaire également, il y a là une préoccupation de tous les instants.

En même temps, je sais que certaines et plusieurs fédérations sportives ont également cette préoccupation-là pour les sports. Je ne sais pas si vous aviez l'occasion de voir ce matin même dans les médias un petit article où on voyait un endroit où... là, j'oublie le sport en question, mais on voyait des filles et garçons dans les mêmes milieux. Je vais vous donner l'exemple du hockey. C'est un exemple qui pourrait peut-être vous surprendre, M. le Président, mais, alors que, dans certains milieux, on voit le nombre de garçons diminuer, c'est le nombre de filles qui pratiquent le sport qui est en augmentation. Je vais vous donner un exemple bien personnel, parce que j'aime les affaires concrètes : moi, il y avait plus de jeunes filles cette année dans l'équipe de mon garçon qu'il y en avait l'an passé, et c'est tant mieux, et c'est fort agréable ainsi. Alors, là-dessus, on va les soutenir. On va soutenir une organisation qui est très bien, qui est très stimulante, qui s'appelle Fillactive, et vous aurez l'occasion de voir ça très prochainement.

• (12 h 40) •

Chez les athlètes de haut niveau — je parlais, tout à l'heure, d'Équipe Québec et des jeunes qui deviennent des modèles — il y a un programme qui s'appelle Jouez gagnant! Dans le fond, c'est la possibilité pour des organismes communautaires et sportifs d'accueillir un boursier d'Équipe Québec et faire la tournée dans les écoles, littéralement, pour qu'ils puissent vanter les bienfaits de l'activité physique et du sport auprès des jeunes et devenir ces modèles-là très importants. Alors, on va rehausser le financement de Jouez gagnant! pour être en mesure de les soutenir davantage.

Peut-être que vous connaissez l'organisme Sportcom, qui soutient des athlètes québécois d'excellence. Or, ils ont, eux aussi, des besoins. On va rehausser également le financement pour leur permettre de travailler davantage. C'est souvent et notamment dans le cas où certaines fédérations n'ont pas de département de communication proprement dit et ils doivent mettre en valeur leurs différents athlètes, les soutenir dans ces activités-là de communication notamment pour valoriser ce qu'ils font, pour soutenir la recherche de commanditaires, pour faire en sorte que le sport devienne de plus en plus populaire et intéresse plus de monde, parce que c'est une roue qui tourne, hein : plus il y a de gens intéressés par la pratique d'une activité, plus elle sera pratiquée et plus elle sera soutenue dans l'avenir. Et notamment, lorsqu'on veut aller vers le niveau international, si on veut des athlètes d'excellence, il faut être capable d'agrandir notre bassin, mais il faut être capable de soutenir aussi ces jeunes-là tout au long de leur parcours. Pour moi, c'est extrêmement important.

Et on va également rehausser le financement de la Fondation de l'athlète d'excellence. Dans le fond, ce qu'on veut... et cette fondation-là, c'est des intervenants des milieux d'affaires, éducation et sport qui ont à travailler ensemble, et ils accompagnent des étudiants-athlètes. J'en parlais tout à l'heure, du lien nécessaire entre les activités scolaires et la pratique du sport, et, pour avoir rencontré les gens de la Fondation de l'athlète d'excellence, il y a toute une question à se poser sur l'après : Lorsqu'on quitte l'activité sportive, lorsqu'on quitte les championnats, lorsqu'on quitte l'entraînement, on fait quoi? On se retrouve dans une situation où il y a... C'est comme quand on quitte la politique, M. le Président, ça peut arriver que les lendemains soient difficiles ou, en tout cas, qu'on ne sache pas trop ce qu'on va faire. Et, dans un contexte comme celui-là, parce que c'en est un, le sport, aussi un peu différent, vous aurez compris, mais quand même il y a un certain parallèle à faire. Alors, on va continuer de soutenir la Fondation de l'athlète d'excellence et on va rehausser son financement pour qu'elle puisse soutenir davantage d'athlètes étudiants dans l'avenir, et j'aurai peut-être l'occasion de parler des personnes handicapées à un autre moment. Merci.

**Le Président (M. Auger) :** Merci, M. le ministre. Nous allons poursuivre pour un deuxième bloc avec l'opposition officielle pour 10 minutes. M. le député de Labelle.

**M. Pagé :** Merci, M. le Président. Est-ce que, les questions que j'ai soumises tantôt, vous avez eu l'occasion de...

**M. Proulx :** Pas encore.

**M. Pagé :** Pas encore? O.K. Alors, compte tenu qu'on aura à reprendre nos travaux...

**M. Proulx :** On me dit : Pas encore.

**M. Pagé :** ...on aura l'occasion peut-être de déposer les réponses aux différentes questions. Alors, je remercie le ministre, tantôt, d'avoir précisé qu'effectivement notre volonté, elle était également le loisir. Je pense que c'est important de le préciser. Moi qui ai étudié en techniques de loisirs en 1979, et notre bible, c'était la politique de Claude Charron qui venait juste d'être déposée, alors je peux vous dire que je suis un peu sensible à ce qui est loisirs.

Et, parlant de loisirs, il y a un loisir qui est très intéressant chez les jeunes au secondaire qui s'appelle Secondaire en spectacle. Le budget 2014-2015, le montant pour le Québec, on me dit c'était 400 000 \$. En 2015-2016, il a été coupé à 300 000 \$. Et on n'aurait même pas encore la confirmation de la somme pour 2016-2017. Je comprends qu'il y avait peut-être une possibilité que ça se retrouve au ministère de la Culture, mais tout ça n'est pas clair.

Alors, est-ce qu'on peut confirmer la somme de 2016-2017 et confirmer du même coup la somme 2017-2018, s'il vous plaît?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Proulx :** Bien, d'abord, je peux confirmer que Secondaire en spectacle va demeurer sous la responsabilité de notre ministère, je peux faire ceci. Et, si je confirmais la somme ce matin, je ferais un petit encart et/ou un petit écart à nos règles habituelles, parce qu'il me reste à finaliser deux, trois affaires, si vous me prêtez l'expression, en lien avec les autorisations ministérielles parce que c'est des sommes extrêmement importantes, mais je peux vous dire qu'on va soutenir Secondaire en spectacle de manière plus importante dans l'avenir.

**M. Pagé :** Je reçois la réponse du ministre, mais j'ai un peu de difficultés, parce que, là, 2016-2017 n'aurait pas été confirmée et c'est l'année que nous venons de terminer. Alors, comment se fait-il qu'on ne peut même pas confirmer la somme de l'année dernière? Alors, je peux comprendre, peut-être, pour l'année à venir, mais je ne comprends pas.

**M. Proulx :** Bien, écoutez, ce n'est pas vraiment compliqué, M. le Président. Lorsque j'aurai l'occasion d'obtenir mon décret auprès du Conseil du trésor, il sera sur deux années, il y aura les deux montants donc qui seront confirmés à la même occasion.

**Le Président (M. Auger) :** M. le député de Labelle.

**M. Pagé :** Peut-il au moins nous confirmer qu'on va revenir au montant qu'on avait en... qui était de 400 000 \$ au moins, au minimum?

**M. Proulx :** Je pense qu'ils seront très contents, M. le Président.

**M. Pagé :** On va se satisfaire de la réponse.

Je remercie le député de D'Arcy-McGee pour son clin d'oeil, effectivement, pour le travail que nous avons fait en 2013. C'est très gentil de sa part, je le reconnais. Et effectivement c'était autour de 700 mémoires qui avaient été déposés, si ma mémoire est bonne — les gens en arrière pourraient le dire — 21 consultations, les 17 régions. Nous nous étions déplacés partout à travers le Québec, et ça avait soulevé énormément d'enthousiasme, de près ou de loin. Dans les consultations, c'est à peu près 500, 600 personnes qui ont participé, mais avant, en amont, c'est à peu près 2 000 personnes, donc c'est beaucoup de gens. Il y avait beaucoup d'attentes, alors vous comprendrez pourquoi qu'il y a une certaine déception de voir que, trois ans plus tard... finalement, quatre ans après la consultation, on a encore beaucoup de questions qui demeurent sans réponse. Et l'objectif que l'on avait, c'était effectivement une nation plus en forme, et on avait compris pour ça que ça prenait un plan d'intervention, du CPE au CHSLD. Là, on comprend qu'il y a des actions vers le primaire, on comprend qu'il y a peut-être quelque chose qui s'en vient vers le secondaire. Mais après, mais après? Et c'est là que j'entends peu de choses.

Et je vais prendre pour exemple un constat que l'on fait. Quand les gens arrivent au milieu du travail, une des bonnes façons et une des meilleures façons pour les garder actifs, c'est le transport actif. Et je veux l'amener sur une question que j'ai posée en Chambre il y a deux semaines. L'échangeur Turcot, vous allez me dire : C'est le ministre des Transports. Je veux bien. Mais à l'échangeur Turcot, quand on a la vision de faire bouger les Québécois, on ne va pas enlever ce qui s'appelle la dalle-parc, qui permet aux citoyens de pouvoir voyager, se transporter de façon active, sinon le détour en vélo, là, c'est sept kilomètres. Oubliez ça, là, on ne fera pas de transport actif si la dalle-parc n'existe pas. Alors, dans sa vision, du ministre, qui est quand même élaborée dans le plan d'action qu'il a déposé en souhaitant faire bouger tous les Québécois, il faut qu'il inclue le transport actif. Et ça, c'est un exemple patent d'un ministère qui dit quelque chose puis de l'autre qui travaille en silo puis qui fait le contraire.

Alors, compte tenu que c'était déjà annoncé par son collègue quand il était ministre des Transports en 2010-2011, que la dalle-parc était présente, qu'est-ce que le ministre a fait pour convaincre le ministre des Transports de remettre la dalle-parc dans le projet de l'échangeur Turcot?

**Le Président (M. Auger) :** M. le ministre.

**M. Proulx :** Oui, M. le Président. Deux choses. La première, c'est que les travaux en lien avec l'échangeur Turcot ne datent pas d'hier, un. Et je ne suis pas un spécialiste des transports, et surtout pas de la détermination des projets ou de la finalisation des projets, mais je sais une chose, c'est qu'il y a eu, d'abord, des consultations, il y a eu des simulations qui ont été faites et déposées, et des décisions ont été prises et notamment par le ministre des Transports, j'imagine, en lien avec l'aménagement des lieux.

Sans connaître la finalité des coûts reliés à la dalle-parc, j'ai compris qu'on parlait, je dirais, d'un ouvrage qui a une somme importante, et il faudrait investir une somme extrêmement importante pour pouvoir la réaliser. Et là, encore là, je suis dans les hypothèses, et c'est les informations que je possède, parce que je ne connais pas le dossier. Je peux lui dire par contre que j'entends très bien ce qu'il dit à l'égard du transport actif. Et moi, j'aimerais qu'on fasse toujours des choix en fonction de ça. Mais je ne peux pas faire le lien qu'il fait, de dire : La politique ne sera pas un succès, parce qu'il n'y aura pas de dalle-parc sur l'échangeur Turcot, alors que, là, on parle d'un ouvrage de 3,4 milliards, avec des complexités et une complexité beaucoup plus grande, je dirais, que d'étendre une piste cyclable sur une ancienne voie ferrée, si je prenais un exemple comme celui-là.

• (12 h 50) •

**M. Pagé :** O.K. Alors, bon, j'entends bien qu'il y est sensible, mais j'entends bien qu'il n'y a pas eu de représentation de faite. Je lui demande, s'il vous plaît, de faire des représentations, pour la bonne raison que, oui, c'est un projet de 3,6 milliards, mais le coût de la dalle-parc, c'est 1 % du projet. Allez vous promener à Copenhague, allez vous promener dans les villes qui ont pris le virage. Copenhague, là, c'était la congestion dans les années 80. Aujourd'hui, les lumières sont synchronisées pour faire passer les vélos et non les autos. Mais, à Copenhague, là, je peux vous dire, je viens d'aller passer une semaine là puis j'ai fait du vélo, là, il n'y a personne d'obèse. Et le coût de l'obésité, là, c'est 3 milliards par année. On a encore des articles là-dessus dans le journal ce matin.

Alors, moi, je l'invite à faire des représentations, s'il veut vraiment atteindre les grands objectifs et la vision de faire bouger les Québécois. Alors, je l'invite à aller dans ce sens-là.



**M. Proulx** : Bien reçu.

**M. Pagé** : Merci, M. le ministre. J'apprécie. Lorsque nous avons changé de gouvernement en 2014, assez rapidement, quand il y a eu un nouveau ministre à l'Éducation, on s'est rendu compte que les mots «Loisir et Sport» disparaissaient de l'appellation. Avant, on appelait ça le ministère de l'Éducation, le MELS, hein, puis on est encore portés à appeler ça le ministère de l'Éducation, Loisir et Sport. Il est disparu. Bon, c'était déjà une déception.

Tout à coup, bonne nouvelle, le 28 janvier 2016, et j'ai applaudi la nouvelle, j'ai même appelé mon ami le leader pour le féliciter, on avait pour la première fois un ministre délégué spécifiquement au Sport et au Loisir. Alors, moi, j'ai applaudi cette nouvelle-là, évidemment. J'ai même dit que j'étais jaloux, parce que j'aurais aimé ça être le premier, mais bon... Alors, il y en a eu un, mais, mauvaise nouvelle, quatre semaines après, le 22 février, quatre semaines après, il s'en va à la Culture, et là ça disparaît complètement, ça n'existe plus.

Alors, incompréhension. Comment se fait-il que soudainement on avait jugé bon d'avoir un ministre délégué au Sport et Loisir? Je comprenais que c'était parce qu'on voulait aller de l'avant avec des mesures fortes avec la politique. Mais là, encore plus mauvaise nouvelle, M. le ministre, j'apprends, dernièrement, trois jours... non, quatre, cinq jours à peu près avant le dépôt de la politique, le 3 avril, le 29 mars, on envoie un courriel à l'ensemble des fonctionnaires pour leur dire : Il y avait un sous-ministre adjoint à temps plein intitulé au Sport, Loisir, mais maintenant il est fusionné avec la partie Services à l'aide financière aux études, et, quand on regarde le tableau, là, je vais vous dire que ça doit prendre au moins les deux tiers ou les trois quarts de son temps. Alors, un ministre qui était adjoint, délégué spécifiquement au Sport, Loisir, au même moment où on dépose une grande politique, bien, il disparaît en grande partie, parce qu'il est fusionné avec le reste.

Alors, moi, ce que je vous demanderais, M. le ministre, c'est votre intervention auprès de votre équipe pour remettre à temps plein un ministre, surtout avec la politique que vous venez de déposer, là, sinon j'en appelle à l'incohérence, là. Alors, qu'il y ait un sous-ministre à temps plein, adjoint au Sport et au Loisir. Et, tant qu'à faire, la journée qu'on refera votre nomination, si un jour on la refait, insistez donc pour que le Loisir et le Sport existent encore.

**Le Président (M. Auger)** : 10 secondes, M. le ministre.

**M. Proulx** : Pardon?

**Le Président (M. Auger)** : 10 secondes.

**M. Proulx** : Non, mais j'entends très bien ce que dit le collègue, lui dire qu'il y a toujours des Sports et Loisirs, et c'est très important, au sein de notre ministère. J'entends très bien ce qu'il dit. Il n'est pas question de faire disparaître ni la mission ni les équipes. Les équipes sont toujours présentes autour de nous. Il n'y a jamais eu autant de ressources financières disponibles. Il y a des orientations pour de nombreuses années. Et je peux vous dire qu'il y a des gens extraordinaires qui y travaillent et qui y sont dédiés.

J'entends ce que dit le collègue sur la perception, mais je peux vous dire que, dans l'action, je ne suis pas moins ministre des Loisirs et des Sports. J'y suis extrêmement impliqué et je suis privilégié d'y être.

**Le Président (M. Auger)** : Merci, M. le ministre. En passant, le temps supplémentaire, parce qu'on avait dépassé le temps, a été pris du côté du gouvernement. Donc, M. le député de Huntingdon, pour 6 min 30 s. Dernier bloc du gouvernement.

**M. Billette** : Merci beaucoup, M. le Président. Je vais faire ça très rapidement, parce que mon collègue, également, ici a une question pour le ministre.

Je veux revenir sur la politique Au Québec, on bouge! Je pense que c'est important. C'est, je pense, un premier jalon qui a été planté pour le sport, qui est tellement important dans tous les foyers, et peu importe l'âge. Et vous savez mon attachement au sport, M. le ministre, et les collègues également qui sont ici. Et, je vais dire, cette politique-là, qui a été déposée le 3 avril, je pense, va avoir un impact majeur aussi bien au niveau des jeunes que des moins jeunes. Et vous avez parlé au début que, pour rejoindre les gens, ce serait premièrement dans les écoles et les centres de la petite enfance. Je pense que c'est important. On le commence à un très bas âge. Je pense que c'est d'inculquer les bonnes valeurs un petit peu comme on l'a fait dans le recyclage dans les années 90. On se demandait pourquoi qu'on le rentrait dans les écoles en 1990, et maintenant tout le monde fait du recyclage. Je pense, c'est l'éducation, la persévérance, c'est comme ça qu'on peut atteindre nos buts et nos objectifs à ce moment-ci.

J'aimerais savoir — je veux dire, c'est un milieu qu'on connaît, que vous connaissez très bien, M. le ministre, celui des centres de la petite enfance et des écoles — votre stratégie pour pouvoir rentrer dans ces institutions-là. Je pense que vous êtes la bonne personne au bon endroit lorsqu'on parle du loisir et sport, je pense que vous portez fièrement également ce dossier, mais on a la chance également de vous avoir comme ministre également de la Famille et de l'Éducation. Donc, savoir un petit peu votre stratégie, comment vous prévoyez rentrer, de façon très brève, là, au niveau des centres de la petite enfance et également des écoles primaires du réseau.

**Le Président (M. Auger)** : M. le ministre.

**M. Proulx** : Merci, M. le Président. D'abord, merci au collègue pour sa question. Effectivement, moi, je souhaitais qu'on ait des mesures concrètes pour faire bouger davantage les jeunes.

Si on regarde les standards établis autant à l'international qu'ici, les données sont assez claires, que, si on réussit à faire bouger les jeunes au moins une heure par jour, on va d'abord améliorer leur santé, on va développer un goût et un sentiment d'appartenance à l'égard de l'activité physique et du sport. Et on peut commencer extrêmement jeune. Vous avez tous des exemples autour de vous, ou vous-mêmes qui avez commencé à pratiquer un sport ou une activité en particulier extrêmement jeunes et aujourd'hui vous y êtes encore très attachés. Alors, on a fait un choix qui est le suivant : pour ne pas modifier notamment le régime pédagogique à l'école avec toutes les conséquences qui s'ensuivraient, on s'est dit : Nos jeunes... Et on le sait déjà, parce qu'on parle avec de nombreux enseignants, autant dans les services de garde qu'à l'école, que des directions d'école, que des intervenants qui viennent de l'extérieur pour faire bouger des jeunes, qu'avec le groupe du Grand Défi Pierre-Lavoie, qu'il y a suffisamment d'heures-présence à l'école dans une journée pour être capable de dégager, dans cette journée, au moins 60 minutes d'activité qui seraient comptabilisées ainsi pour faire bouger les jeunes. Et ça, c'est en sus de ce qu'il y a dans le régime pédagogique et des heures qui sont prescrites en activité physique.

Alors, dans les faits, ce n'est plus comme avant. On le sait, les jeunes arrivent très tôt à l'école et partent plus tard et, dans certains cas, ils ont, et même dans nos services de garde, des journées plus longues que certains travailleurs, parce que c'est des heures-présence qui sont, effectivement, très étendues, alors on peut les faire bouger, et c'est ce qu'on va faire. Alors, on a mis en place une mesure, et la proposition nous est venue du groupe du Grand Défi, de dire : On est déjà impliqué dans les écoles, dans de nombreuses écoles, dans des centaines d'écoles et on est déjà présent dans les milieux, on a des stratégies, on sait comment faire bouger les jeunes et on aimerait offrir aux écoles qui le souhaitent la possibilité de mettre en place des activités pour faire bouger tous les jeunes de l'école et, tant qu'à y être, tout le personnel de l'école, donc l'ensemble des gens de l'équipe-école, 60 minutes au moins par jour. Et la façon dont ça va fonctionner, ce n'est pas très, très compliqué. Les sommes sont importantes, c'est 8 millions par année. Pourquoi? Parce que plus que les quatre cents, 80 % de ces sommes-là au moins, iront directement dans les écoles via nos programmes réguliers de financement des commissions scolaires, dans la mesure où ce sera pour libérer du personnel. Alors, dans une école, ce pourrait être le professeur d'éducation physique qui fera le choix et qui offrira à sa direction d'être la personne qui voudra faire bouger les jeunes à tant d'heures par semaine en mettant en place plans et activités, et, dans ce contexte-là, on sera capable de le libérer. Alors, c'est des sommes qui iront vers les écoles pour les libérer. Alors, ce n'est pas des sommes qui vont au Grand Défi pour faire des activités, c'est Le Grand Défi qui va accompagner les milieux, leur offrir des stratégies, offrir du suivi. À chaque jour, il y aura des capsules qui seront enregistrées dans les différentes écoles.

Vous savez, on peut bouger à la récréation, on peut bouger le midi, on peut bouger dans les déplacements, on peut même bouger dans les cours. Moi, je vais dans des classes puis je vois des enseignants qui utilisent quelques minutes en mathématiques pour dire : Écoutez, moi, je les fais lever debout, on fait deux, trois activités puis on se rassoit, et, à ce moment-là, je sais que je peux regagner leur concentration, alors. Puis on peut faire toutes sortes de choses derrière notre pupitre, et aujourd'hui il y a des pupitres avec des pédales. Alors, il y en a, des images, M. le Président, il y en a des façons de faire bouger les jeunes, et ce qu'on veut, là, c'est qu'ils bougent. Et ce qu'on veut, ce n'est pas leur imposer un modèle, on veut que, dans chaque école, ils développent leurs propres modèles.

**Le Président (M. Auger) :** Il reste une minute. M. le député de Vimont.

**M. Rousselle :** Oui. Bien, écoutez, je vais faire ça rapidement, pour une minute, mais je reviendrai dans l'autre bloc à ce moment-là.

Écoutez, moi, je voulais tout simplement parler des sports de haut niveau, des Jeux du Québec, très importants, puisque c'est ça qui motive les jeunes bien souvent à voir de loin. Moi, je sais bien que j'ai la chance d'avoir Jennifer Abel, Meaghan Benfeito, qui sont dans ma circonscription de Vimont, et le petit Joseph Phan aussi, justement, qui s'en vient là-dedans. Mais ça, c'est à cause qu'il y a eu des athlètes avant lui, puis ça l'a motivé. Et, moi, c'était surtout au niveau de la motivation des villes d'appliquer justement comme hôtes pour les Jeux du Québec. Moi, je suis content de voir que ville de Laval a demandé d'être les hôtes, là, pour 2020 et j'encourage d'ailleurs la population de Laval d'aller... C'est sûr que je vais prendre pour Laval, c'est certain, j'ai un petit faible, oui, mais je vais même demander aux gens justement d'aller sur le site de ville de Laval, là, [www.2020laval.ca](http://www.2020laval.ca), parce que c'est important. Mais j'invite aussi toutes les municipalités de faire ça, parce que ça ferait comme une compétition saine entre les municipalités, puis je pense qu'il faut le faire vraiment pour nos jeunes. Donc, je pense que je dois avoir brûlé mon temps.

**Le Président (M. Auger) :** C'est tout le temps que vous aviez pour aujourd'hui, M. le député de Vimont.

**M. Rousselle :** Merci.

**Le Président (M. Auger) :** En terminant, je vous rappelle que la commission sera convoquée à nouveau pour compléter l'étude du volet Loisir et Sport et mettre aux voix ses crédits.

Et la commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle entreprendra l'étude du volet Habitation et Régie du logement des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Occupation du territoire. La commission se réunira à la salle Louis-Joseph-Papineau. Merci beaucoup.

*(Fin de la séance à 13 heures)*